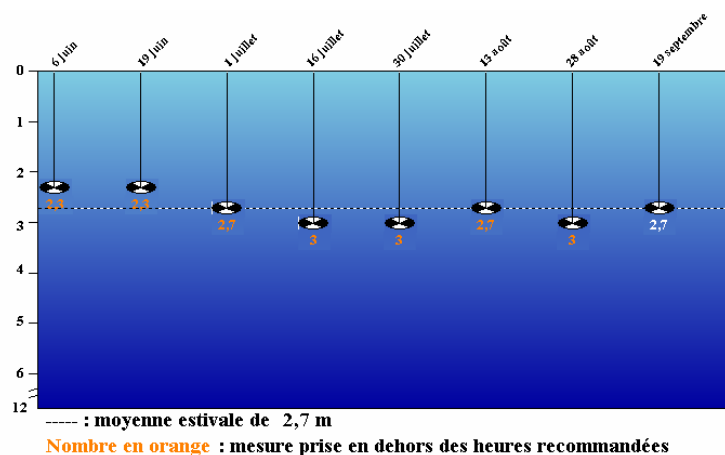




## Lac Jally (12) - Suivi de la qualité de l'eau 2013

### Transparence de l'eau - Été 2013 (profondeur du disque de Secchi en mètres)



### Physicochimie :

- Une bonne estimation de la transparence moyenne estivale de l'eau a été obtenue par 8 mesures de la profondeur du disque de Secchi. Cette transparence de 2,7 m caractérise une eau trouble. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la zone de transition méso-eutrophe.
- La concentration moyenne de phosphore total trace mesurée est de 5,7 µg/l, ce qui indique que l'eau est peu enrichie par cet élément nutritif. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la classe oligotrophe.
- La concentration moyenne de chlorophylle *a* est de 1,7 µg/l, ce qui révèle un milieu dont la biomasse d'algues microscopiques en suspension est faible. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la classe oligotrophe.
- La concentration moyenne de carbone organique dissous est de 6,0 mg/l, ce qui indique que l'eau est très colorée. La couleur a donc une forte incidence sur la transparence de l'eau.

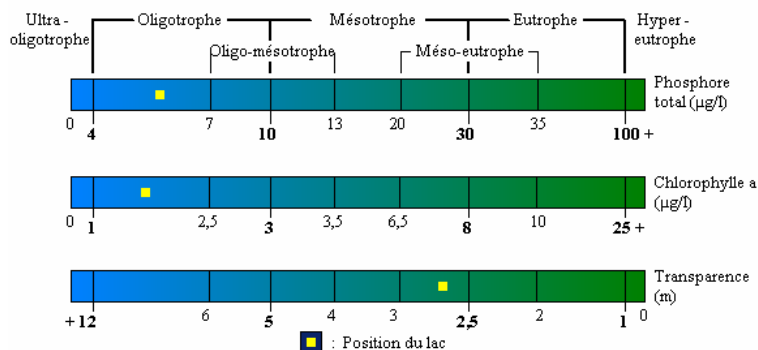
### Données physico-chimiques - Été 2013

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle <i>a</i> (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2013-06-16	4,2	0,72	5,7
2013-07-21	6,7	2,1	6,5
2013-08-18	6,2	2,2	5,7
<b>Moyenne estivale</b>	<b>5,7</b>	<b>1,7</b>	<b>6,0</b>

### État trophique et recommandations :

- L'ensemble des variables physicochimiques mesurées dans une des zones d'eau profonde du lac Jally situe son état trophique dans la classe oligotrophe. Le sommaire des résultats des années de suivi est illustré dans la fiche pluriannuelle.
- D'après les résultats obtenus, le lac Jally présente peu ou pas de signes d'eutrophisation. Ce lac est à protéger. Afin de conserver son état et ses usages, le MDDEFP recommande l'adoption de mesures préventives pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines.

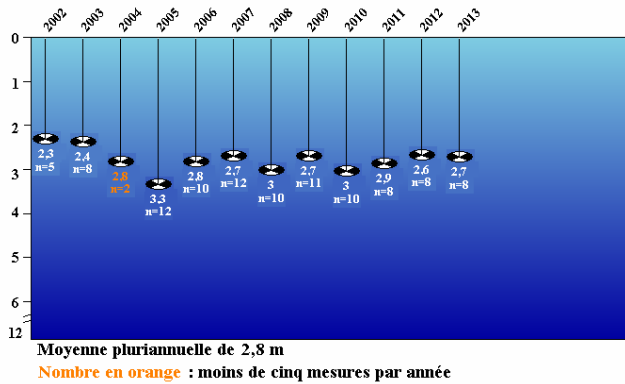
### Classement du niveau trophique - Été 2013



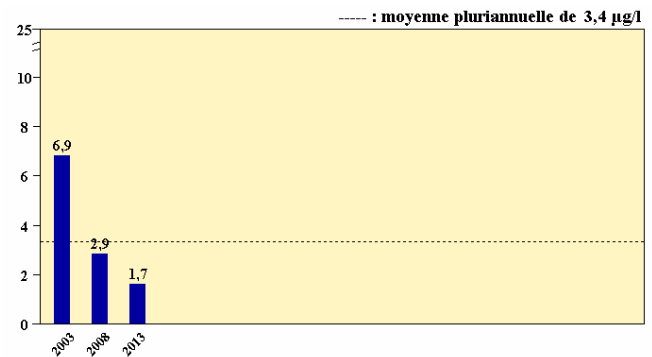


## Lac Jally (12) - Suivi de la qualité de l'eau 2002-2013

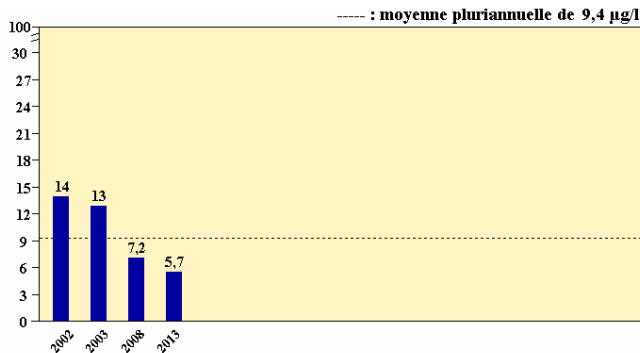
### Transparence estivale moyenne (profondeur du disque de Secchi en mètres)



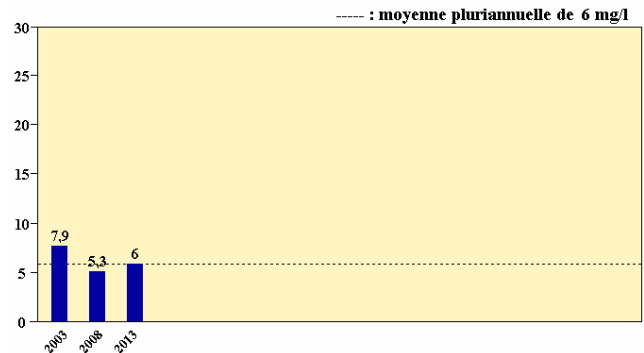
### Concentration estivale moyenne de chlorophylle a (µg/l)



### Concentration estivale moyenne de phosphore total (µg/l)



### Concentration estivale moyenne de carbone organique dissous (mg/l)



L'ensemble des mesures effectuées au cours des années permet de documenter la variabilité de la qualité de l'eau d'un lac. Les variables de la qualité de l'eau mesurées (chlorophylle a, phosphore total trace, etc.) fluctuent normalement selon les conditions climatiques, aussi bien à l'intérieur d'une même saison que d'une année à l'autre. À titre d'exemple, une mesure de la transparence prise par temps calme peut différer de celle obtenue après une période de brassage de l'eau provoquée par des vents violents, surtout dans les lacs peu profonds.

Tant et aussi longtemps que les données accumulées au fil des ans demeurent à l'intérieur des limites de la variabilité interannuelle normale, on parle de conditions stables. En dehors de ces limites, on parle de changement significatif ou de tendance à la hausse ou à la baisse. Cependant, il faut plusieurs années de cueillette de données pour déterminer la variabilité normale d'un lac.



## Lac Jally - Bilan des activités de suivi 2013

**Numéro RSVL :** 12  
**Participant :** Association de protection de l'environnement de lac Jally  
**Municipalité :** Saint-Paul-de-Montminy  
**Bassin versant :** Rivière Saint-Jean Nord-Ouest

### Qualité de l'eau

#### Nombre prévu et obtenu de mesures par variable

Année	Station	Transparence <sup>1</sup>			Phosphore total		Chlorophylle <i>a</i>		Carbone organique dissous	
		Obtenu	Hors période <sup>2</sup>	Hors plage horaire <sup>3</sup>	Prévu	Obtenu	Prévu	Obtenu	Prévu	Obtenu
2013	12	8	0	7	3	3	3	3	3	3
2012	12	8	1	0	0	0	0	0	0	0
2011	12	8	0	0	0	0	0	0	0	0
2010	12	10	0	0	0	0	0	0	0	0
2009	12	11	1	0	0	0	0	0	0	0
2008	12	10	1	0	5	5	5	5	5	5
2007	12	12	1	1	0	0	0	0	0	0
2006	12	10	1	0	0	0	0	0	0	0
2005	12	12	0	1	0	0	0	0	0	0
2004	12	2	0	1	0	0	0	0	0	0
2003	12	8	0	0	3	2	3	2	3	2
2002	12	7	0	0	3	3	0	0	0	0

1. Nous recommandons de prendre une mesure toutes les deux semaines, pour un total d'au moins 10 mesures chaque été.

2. Nombre de mesures effectuées en dehors de la période recommandée (1er juin à l'Action de grâce).

3. Nombre de mesures effectuées en dehors de la plage horaire recommandée (de 10 h à 15 h).

Depuis votre adhésion au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), vous effectuez annuellement le suivi de la qualité de l'eau de votre lac. Le tableau ci-dessus présente le bilan de vos activités.

### **Mesures de la transparence :**

Normalement, vous devriez effectuer des mesures de la transparence chaque été, à raison d'une mesure toutes les deux semaines, entre le 1er juin et l'Action de grâce. Cette fréquence permet d'obtenir au moins dix mesures, ce qui est jugé suffisant pour obtenir une bonne estimation de la transparence moyenne estivale de votre lac. En deçà de six mesures, l'évaluation de la transparence est jugée davantage incertaine. De plus, les mesures devraient idéalement être prises durant la plage horaire recommandée, soit de 10 h à 15 h, afin de bénéficier de conditions de luminosité optimales et constantes. Le nombre de mesures prises à l'extérieur de la période et de la plage horaire recommandées est signalé dans le tableau.

### **Prélèvements d'eau :**

Le nombre prévu de mesures pour le phosphore total trace, la chlorophylle  $\alpha$  et le carbone organique dissous est indiqué dans le tableau. Si le nombre obtenu correspond au nombre prévu, on peut conclure que tout s'est déroulé conformément au protocole. Par contre, lorsque le nombre obtenu de mesures est inférieur au nombre prévu, l'écart peut être attribuable à un échantillon non prélevé, à un bris de bouteille, à un échantillon non reçu au laboratoire du Ministère ou encore rejeté pour non-conformité. En revanche, une reprise d'échantillonnage peut faire en sorte que le nombre obtenu de mesures soit, pour certaines variables, supérieur au nombre prévu.

### **Activités prévues en 2014 :**

- Mesures de la transparence de l'eau;
- Prélèvements d'eau avec analyses au laboratoire du Ministère :
  - si les derniers prélèvements d'eau ont été effectués en 2009 ou avant;
  - si un plan d'échantillonnage de 2 années consécutives a été amorcé en 2013;
  - suite à une recommandation du RSVL de procéder à une 3e année consécutive d'échantillonnage.

Note : Il est aussi possible d'échantillonner l'eau de votre lac à une fréquence plus élevée que celle recommandée. Pour cela, il s'agit de compléter le formulaire de reprise des prélèvements d'eau disponible sur Internet.

### **Activités suggérées en 2014 :**


- Caractérisation de la bande riveraine;
- Suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert (si applicable);
- Suivi du périphyton.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous ou consulter notre site Web :

 Région de Québec : 418 521-3987

 Sans frais : 1 877 RSV-Lacs (1 877 778-5227)

 [rsvl@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:rsvl@mddefp.gouv.qc.ca)

 [www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rsvl](http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rsvl)